

A voir

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **68 (1980)**

Heft [6]

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276058>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

également qu'une consultation juridique, nécessaire, soit ouverte.

C'est à Lausanne que Mme Monique Rey-Bellet, psychologue, achève sa formation de conseil conjugal. Actuellement se traitent les modalités de son activité prochaine en Valais. Déjà des points d'interrogation surgissent. Dans la plupart des cas, l'aide au couple s'entremet pour que les partenaires renouent un dialogue rompu et puissent surmonter la crise qui affecte leur union. Mais parfois force lui est de constater que la rupture est consommée. Elle s'efforcera alors de rendre la séparation moins douloureuse. Mais, dans un pays où les bien-pensants ne peuvent pas admettre que les tribunaux civils tranchent les liens que le prêtre avait consacrés, ce soutien ne risque-t-il pas d'apparaître comme une incitation ?

Inutile de se leurrer, les mœurs ont évolué même en ce canton de tradition et de catholicisme pratiquant. Mais le conformisme ambiant empêche les difficultés latentes d'apparaître au grand jour. L'on commence pourtant à oser traiter des questions sexuelles comme d'autres problèmes de société. Des organes d'information et des centres de consultation sont progressivement mis en place. Celles et ceux qui y travaillent s'efforcent de comprendre et d'aider, non plus de culpabiliser et de condamner.

F. Bruttin

Jura

L'AFDJ s'adresse aux autorités fédérales

L'Association pour la défense du Jura (AFDJ) a tenu ses assises annuelles au Noirmont sous la présidence de Viviane Bourquin. Le programme d'activité très étoffé a été présenté aux membres. L'orateur du jour, M. Bernard Mertenat, nouveau président du Rassemblement jurassien s'est adressé pour la première fois à l'assemblée en présentant un exposé.

A l'issue de la réunion, les membres de l'AFDJ ont voté une résolution qui demande aux autorités fédérales la création d'une commission de contrôle ainsi rédigée :

« Depuis le 23 juin 1974, la partie libérée du Jura connaît, dans la sérénité, un débat démocratique en prise directe sur un pouvoir qui est l'émanation de la seule volonté jurassienne.

« Dans la partie restée sous tutelle bernoise, des pratiques venues d'ailleurs, telles les interdictions professionnelles (Berufsverbot), les boycottages, la chasse aux sorcières, la délation, les atteintes aux libertés d'expression et de réunion sont devenus le pain quotidien.

« L'Association féminine pour la défense du Jura demande une nouvelle fois au Conseil fédéral de constituer, à bref délai, une commission chargée de faire toute la lumière sur les atteintes au droit constatées dans le Jura méridional. Cette commission doit avoir pour tâche permanente de garantir l'exercice des libertés fondamentales.

« Les récents événements de Cortébert, après ceux de La Neuveville, de La Ferrière et de Tramelan, doivent conduire les autorités fédérales à passer aux actes. »

Les garçons à la cuisine !

Un cours facultatif de cuisine sera instauré pour les garçons de 8^e et 9^e année scolaire de

l'enseignement secondaire, et ce à titre d'essai, pour l'année 1980-81. Cet apprentissage ménager est de bon augure car il va dans le sens de l'égalité des sexes à l'école. (ams)

Berne francophone

Ludothèque ouverte

Encore une ! La ludothèque de Moutier s'est ouverte grâce au travail acharné d'un groupe de femmes qui avaient reçu un mandat officiel de la Municipalité. Près de mille jeux et jouets, dûment répertoriés, c'est une réussite. Les amateurs affluent, trouvant là un accueil et un service impeccables à des prix d'abonnement des plus intéressants.

Séminaire au GFFD

Des membres du Groupement féminin de force démocratique ont organisé un séminaire sur le thème : « Rôle de la femme dans notre société contemporaine face à la subversion ».

Les participantes ont constaté que la société occidentale considère la femme comme une partenaire. Elles se sont penchées sur les problèmes de l'éducation par où commence la subversion. Puis, elles se dirent préoccupées par le langage, la culture, l'urbanisation, l'autorité, la responsabilité individuelle. Les discussions ont mis certains dangers de subversion en évidence et les membres du GFFD ont terminé leur séminaire par un mot d'ordre : tenir.

« Tenir », dans la bouche du GFFD, c'est résister à la politique du Rassemblement jurassien dans le Jura-Sud, politique considérée comme subversive. Danièle Vogt, vice-présidente du GFFD, explique dans le « Quinquet » que chacune des membres du GFFD se sent, en tant que femme et en tant que citoyenne, pleinement responsable du maintien de l'acquis. (ams)

Jura et Berne fr.

Quinze femmes dans les « ACTES »

Comme nous l'annoncions il y a une année, quinze auteurs féminins paraissent dans le gros volume des « Actes » publié par la Société jurassienne d'Emulation. Ces auteurs proviennent aussi bien du canton du Jura que de Berne francophone.

C'est une « première » que cette invite aux femmes par la docte société d'Emulation.

... et des non-réélections

Dans le Jura et dans la partie bernoise francophone, des institutrices et une femme pasteur, Mme Vreni Biber à Moutier, n'ont pas été réélues alors qu'elles sont en poste depuis longtemps. Les causes des évictions de ces femmes ne sont pas tant à rechercher du côté de l'antiféminisme que du côté de la politique dans le Jura-Sud. Dans le canton du Jura, elles sont d'ordre personnel, voire pédagogique, nous dit-on.

« Femmes suisses » s'étant fixé pour mission de dénoncer les discriminations antiféministes plutôt que les autres, nous n'analyserons pas ici ce qui s'est passé au sujet de ces femmes malheureusement écartées de leur emploi. (Des instituteurs ont subi le même sort !)

A.-M. Steullet

A venir

A la Maison de la Femme (VD)

12 juin (14 h. 30) : film-causerie : LES VIEUX FOURS A PAIN, par Pierre Delacretaz (cinéaste : Samuel Monachon). Organisé par l'Union des femmes de Lausanne.

12 au 28 juin : exposition de linotypes et gravures, de Marie-José Hallaert et Gilles Roulet.

Au Lycéum Club (VD) (rue de Bourg 15)

Vendredi 6 juin à 17 heures : Suzy Doleyres signera son ouvrage « L'enclave », « Quand les personnages vous prennent par la main ». Entrée Fr. 3.-

Vendredi 13 juin à 17 heures : Angela Gehlber, poétesse roumaine, introduite par Einoël Rey, présentera et signera son recueil « Célébration quotidienne ». Entrée Fr. 3.-

Vendredi 20 juin à 17 heures : causerie de Madeleine Berry, « L'Univers d'André Chanson ».

Cours d'été à La Sage (VS)

Du 9 au 29 juillet 1980, un cours d'été groupera les amateurs de dessin, mosaïque, peinture, gravure, sculpture, tissage..., seuls ou en famille, autour de Madeline Diener. Depuis plusieurs années, ces cours rencontrent un grand succès et animent le village sis à 1750 m, au-dessus d'Evolène, dans le val d'Hérens. (Renseignements et inscriptions auprès de Madeline Diener, 59 rue Pajaud, F-92160 Antony, France)

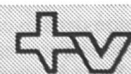
Elections nominations

Une première Vice-Présidente au Grand Conseil (VD)

Mme Marguerite Narbel sera présidente du Grand Conseil l'an prochain. Directrice de l'Ecole de laborants, Mme Narbel vient donc de quitter la charge de 2^e vice-présidente pour celle de première vice-présidente. Tous nos vœux.

Une femme nommée juge informateur (VD)

Les juges de la Cour plénière du Tribunal cantonal vaudois viennent de nommer une femme, Mme Hélène Produit, au poste de juge informateur à Lausanne. Mme Produit est licenciée en droit de l'Université de Paris ; elle a obtenu également en 1975, un diplôme de l'Institut de police scientifique et de criminologie de l'Université de Lausanne. C'est la première fois qu'une femme accède à un tel poste. Mme Produit a 28 ans et se passionne pour l'instruction pénale. Nos félicitations.



A voir

A Ouvertures

Le 11 juin vers 21 h. 30 : « L'incarcération féminine », les problèmes socio-familiaux qu'elle soulève ;

Le 18 juin vers 22 heures : « Mot à mot », portrait de la célèbre orthophoniste Suzanne Borlet.